



Bureau des
régimes de retraite
de Montréal

**LA COMMISSION
DE LA CAISSE
COMMUNE
RÉGIMES DE RETRAITE
DES EMPLOYÉS
DE LA VILLE
DE MONTRÉAL**

Rapport
annuel

2023



Table des matières

Faits saillants	4
Message du président.....	5
Les placements.....	6
A) POLITIQUE DE PLACEMENT	6
B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE.....	7
C) VALEUR MARCHANDE.....	7
D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF	8
Les rendements	11
A) PAR CLASSE D'ACTIF	11
B) HISTORIQUE.....	11
C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR.....	12
D) CROISSANCE DE L'ACTIF	12
Rapport de l'auditeur et états financiers.....	13
Sommaires pour les six régimes de retraite.....	38
A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT DE LA CAISSE COMMUNE	38
B) SITUATION FINANCIÈRE	40
C) ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	42
La Caisse commune	44
A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT.....	44
B) ORGANIGRAMME.....	44
C) ADMINISTRATION.....	45
D) GESTION FINANCIÈRE.....	45
Gestionnaires	46

Faits saillants

EN 2022, LES MARCHÉS FINANCIERS ont connu une année très difficile. La plupart des catégories d'actifs ont généré des rendements négatifs, anticipant une récession économique imminente. Or, contre toutes attentes, l'année 2023 s'est avérée une des plus prospères des vingt dernières années, propulsée par une baisse des taux d'intérêt à long terme et des marchés boursiers en forte hausse. L'économie mondiale a été très résiliente malgré les hausses de taux des banques centrales et les tensions géopolitiques.

La forte performance des marchés obligataires et le rebond généralisé des marchés boursiers ont effacé les rendements négatifs de 2022. Au Canada, l'indice obligataire a généré une performance de 6,7 % tandis que l'indice boursier a terminé l'année avec un rendement de 11,8 %. Les grands gagnants de 2023 furent cependant les marchés boursiers étrangers avec une performance de 22,9 % (\$CA) pour l'indice américain et 15,1 % (\$CA) pour le reste des marchés mondiaux. L'indice des pays émergents n'a pas été en mesure de suivre la tendance des autres marchés boursiers, terminant l'année avec un rendement plus modeste de 6,9 % (\$CA).

Après les neuf premiers mois de l'année, le portefeuille obligataire de la Caisse commune affichait une performance nulle (0 %) contre un portefeuille de référence à -1,5 %. Toutefois le rendement du quatrième trimestre a fait basculer cette performance et l'année s'est terminée avec un rendement positif de 7,8 % pour la Caisse commune, contre 6,7 % pour l'indice obligataire FTSE/TMX Canada Univers. Dans l'ensemble, toutes les stratégies ont contribué à cette bonne performance relative de la Caisse.

Les portefeuilles en actions canadiennes et étrangères ont généré de forts rendements absolus en 2023. Au Canada, la performance de la Caisse commune a été de 11,6 %. Les titres de petites capitalisations ainsi que les stratégies à dividendes élevés ont connu une année plus difficile à la suite des hausses de taux d'intérêt. Le même phénomène s'est produit dans les marchés boursiers étrangers. Cependant, l'événement de l'année a été sans contredit la performance des titres américains du secteur technologique, communément appelés « Magnificent Seven » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla). La performance de ces derniers a dicté celle des indices américains et mondiaux. Avec une telle concentration de performance, le portefeuille d'actions étrangères de la Caisse commune n'a pas été en mesure de répliquer ces rendements et a terminé l'année avec une performance de 14,4 % contre 18,9 % pour son indice de référence.

En 2023, le rendement du portefeuille de placements alternatifs a été de 4,3 %, à la suite des performances timides des placements en immobilier et en infrastructure. La hausse des taux d'intérêt ainsi que le manque de liquidité de ces stratégies ont contribué aux rendements modestes. Cependant, les rendements à long terme et les objectifs de cette catégorie d'actifs sont toujours au rendez-vous et contribuent positivement à la performance de la Caisse commune.

Message du président

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023, la Caisse commune a clôturé l'année avec un rendement de 9,5 % et un actif total de 9,9 G\$, en hausse de 600 M\$ par rapport à 2022. Sur cinq ans, le rendement annualisé se chiffre à 6,97 % et sur dix ans le rendement affiche une performance de 6,58 %.

Les marchés obligataires ont été caractérisés par une incroyable volatilité, mais ont réussi à terminer l'année avec une performance positive. Les marchés boursiers ont également terminé en hausse, cependant une concentration historique de gains provenant d'une poignée de titres technologiques explique l'incroyable performance des marchés boursiers américains et internationaux.

Depuis une décennie, on observe des variations nettement plus importantes des rendements des différentes catégories d'actifs, d'une année à l'autre. Les marchés obligataires et boursiers avaient connu une importante correction en 2022, mais leur rendement positif en 2023 explique notre forte performance. Les placements privés ont été affaiblis par le comportement du portefeuille immobilier qui continue à devoir composer avec les nouvelles tendances structurelles du secteur.

Dans ce contexte, le portefeuille global s'est comporté comme attendu en 2023. Grâce aux bonnes années de rendement depuis dix ans ainsi qu'à la hausse des taux d'intérêt à long terme, les régimes de retraite sont actuellement en excellente position pour faire face à leurs obligations.

Un portefeuille bien diversifié et résilient reste le meilleur outil pour rencontrer nos obligations à long terme. La Commission de la caisse commune va continuer d'agir avec prudence, diligence et compétence pour remplir cet objectif. C'est pourquoi d'importants travaux sur les politiques de placement de chacun des régimes ont débuté en 2023, en plus d'avoir complété des changements essentiels à sa gouvernance.

Je tiens à souligner l'excellent travail de l'équipe de placement et de tous les membres de la Commission de la caisse commune, afin de demeurer un investisseur performant, un partenaire de choix pour les régimes et une organisation en mouvement, productive et engagée.

En terminant, au nom de la Commission, j'aimerais souligner l'implication active et l'excellente collaboration des commissions des régimes de retraite, ainsi que l'accompagnement du Bureau des régimes de retraite qui a été essentiel à l'atteinte de nos objectifs et de nos résultats.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Richard Audet', written in a cursive style.

Richard Audet

Les placements

A) POLITIQUE DE PLACEMENT

Les avoirs de la Caisse commune ont été investis selon la politique de placement adoptée par chacune des commissions des régimes de retraite qui conservent des éléments de leur actif dans la Caisse commune. Cette politique est révisée régulièrement. La politique en vigueur comporte, entre autres, les paramètres suivants :

Énoncé de principe

- Maximiser le rendement à long terme, tout en maintenant le degré de risque au niveau jugé approprié.
- Viser des résultats supérieurs à la moyenne, tout en évitant de compromettre l'équilibre actuariel.

Objectif à long terme

- Rendement total au moins égal au pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, plus 3,75 %.

Objectif à moyen terme

- Rendement au-dessus de la cible sur une période mobile de quatre ans.

Répartition des actifs de la Caisse commune

Dans le but d'augmenter le rendement, la composition du portefeuille de l'ensemble de la Caisse commune pourra varier. Toutefois, le pourcentage de la valeur marchande de chaque catégorie d'actifs dans lesquels des placements sont effectués devra se situer à l'intérieur des balises globales suivantes :

Classe d'actif	Répartition minimale	Répartition cible	Répartition maximale
Marché monétaire	0 %	2 %	10 %
Obligations	23 %	29 %	35 %
Actions			
• canadiennes	5 %	10 %	15 %
• étrangères	28 %	34 %	40 %
Produits alternatifs	10 %	25 %	35 % ¹
Total		100 %	

¹ 40 % si dû à la baisse des obligations et/ou des actions.

B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE

Composition du portefeuille de référence :

- 2 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours
- 29 % FTSE/TMX Universel
- 10 % S&P/TSX Composé
- 34 % MSCI ACWI (\$ CAD)
- 25 % Indice sur mesure¹

¹ 45 % FTSE/TMX Bons du trésor 91 jrs + 3,75 %, 20 % FTSE/TMX Canada Univers Soc.,
20 % FTSE EPRA/NARAIT Dév., 15 % DJ Brookfield Global Infrastructure

C) VALEUR MARCHANDE

La répartition des placements de la Caisse commune se détaille comme suit
au 31 décembre 2023 :

(En millions de \$)	2023	2022
Encaisse et effets à court terme ¹	213,8	194,3
Obligations	2 883,8	2 476,7
Actions canadiennes	1 027,5	1 048,8
Actions étrangères	3 353,9	3 328,7
Produits alternatifs ²	2 467,8	2 293,8
Total	9 946,8	9 342,3

La valeur marchande des placements est établie à la juste valeur.

- ¹ Comprend l'encaisse et les effets à court terme gérés à l'interne.
- ² Des instruments financiers dérivés sur devises sont détenus dans certains mandats de produits alternatifs.

D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF

Encaisse et effets à court terme

Une allocation de 2 % des actifs de la Caisse commune est prévue au portefeuille cible qui sert essentiellement à fournir la liquidité nécessaire au paiement des rentes. Au 31 décembre 2023, l'équipe interne gérait 213,8 M\$ de placements sur le marché monétaire et l'ensemble des gestionnaires externes en détenait 93,6 M\$.

Obligations

Cette classe d'actif est composée de :

Obligations canadiennes

Le portefeuille d'obligations canadiennes est la pierre d'assise de la Caisse commune qui doit générer des revenus stables et prévisibles. De plus, une stratégie « dynamique » de la gestion du risque de taux d'intérêt est en place. La structure de gestion des obligations canadiennes est composée de trois mandats spécialisés: un mandat de gestion active en obligations de sociétés et deux mandats de gestion passive en obligations gouvernementales canadiennes.

Autres obligations

Dans le but de diversifier le portefeuille obligataire et d'en accroître le rendement, il a été prévu d'ajouter plusieurs mandats obligataires dits « satellites ». Au 31 décembre 2023, nous avons deux mandats de gestion active en obligations de sociétés mondiales, quatre investissements dans des fonds de dettes privées de sociétés canadiennes, quatre investissements dans des fonds de dettes hypothécaires à court terme et un investissement dans un fonds obligataire mondial.

Actions canadiennes

Cette classe d'actif est gérée par deux gestionnaires spécialisés ayant des mandats en actions canadiennes de grandes capitalisations et deux gestionnaires ayant des mandats en actions canadiennes de petites capitalisations. Le tableau suivant décrit la répartition des placements par secteur des quatre gestionnaires à l'intérieur de cette classe d'actif. Les actions de petites capitalisations représentent environ 27 % du portefeuille d'actions canadiennes.

Au 31 décembre 2023

Secteur d'activités des placements en actions canadiennes	Portefeuille	Indice de référence
	%	S&P/TSX (composé) %
Énergie	13	17,1
Matériaux de base	11	11,0
Produits industriels	13	13,7
Biens de consommation discrétionnaire	7	3,6
Biens de consommation courante	6	4,2
Soins de santé	3	0,3
Services financiers	28	31,3
Technologie de l'information	4	8,7
Services de télécommunication	6	3,7
Services publics	4	4,0
Immobilier	5	2,4
Total	100	100

Actions étrangères

La structure de gestion en actions étrangères comprend maintenant neuf mandats avec la répartition suivante :

Répartition des portefeuilles au 31 décembre 2023

Mandats	Portefeuille %
Actions mondiales (3 mandats)	16,8
Actions américaines de grandes capitalisations (1 mandat)	4,8
Actions américaines de petites capitalisations (1 mandat)	3,2
Actions EAEO de grandes capitalisations (1 mandat)	3,4
Actions européennes de petites capitalisations (1 mandat)	1,7
Actions asiatiques de petites capitalisations (1 mandat)	1,2
Actions de pays émergents (1 mandat)	2,6
Total	33,7

Les mandats en actions mondiales, actions américaines de grandes capitalisations, actions EAEO et actions européennes peuvent allouer un pourcentage de leurs investissements à des actions de pays émergents.

Répartition géographique des actions étrangères au 31 décembre 2023

	Portefeuille %	Indice de référence MSCI ACWI %
États-Unis	53	61,3
Europe développée excluant le Royaume-Uni	17	13,5
Royaume-Uni	5	3,4
Japon	7	5,4
Pacifique excluant le Japon	5	3,0
Pays émergents	11	10,2
Autres pays	2	3,2
Total	100	100

Produits alternatifs

Cette classe d'actif est composée de quatre grandes catégories : les stratégies à rendement absolu, les fonds privés en infrastructures et en immobilier ainsi que des mandats variés de dettes privées.

Mandats en produits alternatifs au 31 décembre 2023 en % des actifs totaux

Stratégies à rendement absolu	%
BlackRock (fonds de fonds)	3,2
Bridgewater	0,5
Gestion Cristallin	0,5
Gestion d'actifs Bastion	0,6

Fonds en infrastructure

CUBE Infrastructure II et III	1,0
Global Infrastructure Partners II, III, IV et V	1,8
DWS Pan-European Infrastructure Fund I, II, III et III Compass	1,1
Ardian Infrastructure III, IV, V et American IV, V	1,0
Archmore International Infrastructure Fund II	0,1
New American Bridges Fund I	0,3

Fonds d'immobilier

BlackRock Asia Property IV et V	0,6
BlackRock Europe Property IV, V et VI	0,4
BlackRock US Property	1,0
DWS (REIT)	2,3
Guardian Capital Real Estate Fund	1,4
Hancock Timberland and Farmland	1,1
Brookfield SERP III et IV	1,1

Fonds de dettes privées

Amerra Capital Management II, III et Annexe II	0,4
Clarion Partners DIF I	0,3
CVC Credit Partners I, II, III, co-invest II et co-invest III	1,5
First Eagle DL III, IV et V	1,0
MBI/TEC I et II	0,4
Ares Capital III et IV	1,1
Penfund Capital VI et VII	0,4
Tikehau TDL IV et V	0,7
Neuberger PD IV	0,4
Sagard CP II	0,3

Programme des gestionnaires en émergence du Québec (P.G.E.Q.)

Traditionnel	0,2
Alternatif	0,1

Total produits alternatifs 24,8

Gestion des devises

Afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change, la Caisse commune applique une couverture dynamique partielle de son exposition au dollar américain (« USD ») et à l'euro (« € »).

Les rendements

A) PAR CLASSE D'ACTIF

Portefeuille	Caisse commune	Rendement des indices	Indices
Marché monétaire	5,1	4,7	FTSE/TMX 91 jrs
Obligations	7,8	6,7	FTSE/TMX – U
Actions canadiennes	11,6	11,8	S&P/TSX
Actions étrangères	14,4	18,9	MSCI ACWI (� CAD)
Produits alternatifs	4,3	7,7	Indice sur mesure

FTSE/TMX 91 jrs : FTSE/TMX - Bons du Trésor 91 jours

FTSE/TMX-U: FTSE/TMX Universel

S&P/TSX: S&P/TSX Composé

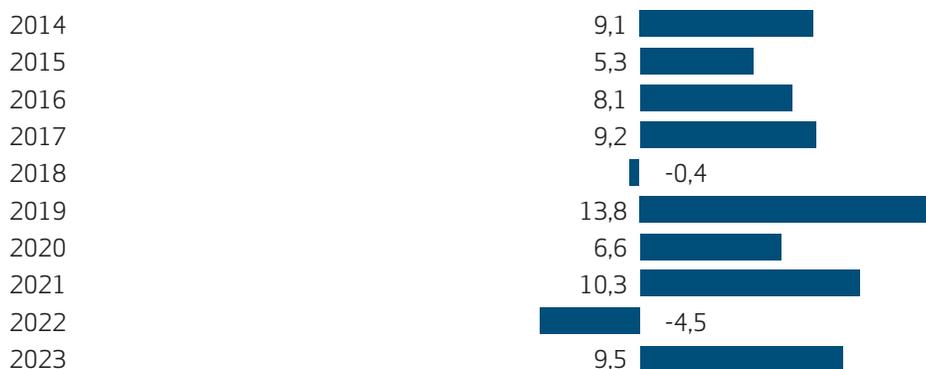
MSCI tous pays : Morgan Stanley tous pays

Indice sur mesure: 45 % FTSE/TMX Bons du trésor 91 jrs + 3,75 %, 20 % FTSE/TMX Canada Univers Soc.,
20 % FTSE EPRA/NARAIT Dév., 15 % DJ Brookfield Global Infrastructure

B) HISTORIQUE

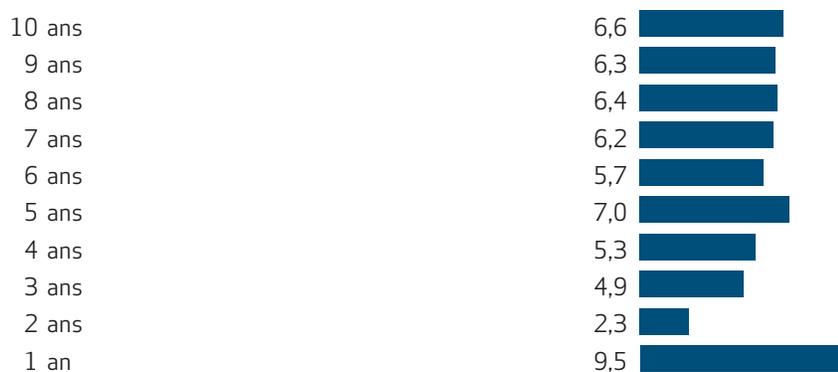
Rendements annuels

%



Rendements annualisés au 31 décembre 2023

%



C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR

Actif net au 1^{er} janvier 2023

(En milliers de dollars)

9 338 685

+ Revenus de placements	361 475
+ Modification de la juste valeur des placements	527 392
= Total des revenus	888 867
- Honoraires professionnels et frais d'administration	60 329
= Bénéfice net	828 538
- Retraits nets	228 541

Actif net au 31 décembre 2023

9 938 682

D) CROISSANCE DE L'ACTIF

(En milliers de dollars)	Actif au début	+	Croissance nette	=	Actif à la fin
2014	4 904 628		456 964		5 361 592
2015	5 361 592		387 154		5 748 746
2016	5 748 746		2 147 877 ¹		7 896 623
2017	7 896 623		552 318		8 448 941
2018	8 448 941		(230 285)		8 218 656
2019	8 218 656		859 666		9 078 322
2020	9 078 322		326 609		9 404 931
2021	9 404 931		656 674		10 061 605
2022	10 061 605		(722 720)		9 338 685
2023	9 338 685		599 997		9 938 682

¹ Inclus les actifs reçus des régimes d'origine en 2016.

Rapport de l'auditeur et états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président et aux membres de la Commission de la caisse commune

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission de la caisse commune (ci-après « la Caisse »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états du résultat global, de l'évolution de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Caisse conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la Direction du bureau des régimes de retraite et des membres de la Caisse à l'égard des états financiers

La Direction du bureau des régimes de retraite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction du bureau des régimes de retraite qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction du bureau des régimes de retraite a l'intention de liquider la Caisse ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux membres de la Caisse de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du bureau des régimes de retraite, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du bureau des régimes de retraite du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Caisse à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux membres de la Caisse notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 19 mars 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A126944

La Commission de la caisse commune Régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
ACTIFS		
PLACEMENTS à la juste valeur (note 3)	9 915 517	9 317 952
CRÉANCES		
Intérêts courus	17 778	14 093
Dividendes à recevoir	13 530	10 270
	31 308	24 363
ENCAISSE	2 590	7 067
TOTAL DES ACTIFS	9 949 415	9 349 382
PASSIFS		
CHARGES À PAYER	10 733	10 697
TOTAL DES PASSIFS	10 733	10 697
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS	9 938 682	9 338 685

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour la Commission de la caisse commune



Richard Audet
Président



Olivier Roberge
Secrétaire – trésorier

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		
Modification de la juste valeur des placements (note 3)	527 392	(783 103)
Revenus de placements		
Intérêts		
Obligations	92 259	66 397
Effets à court terme	9 433	6 051
Dividendes	121 023	137 218
Distributions des fonds de dettes privées canadiens et étrangers	90 924	38 715
Distributions des fonds de placements alternatifs	47 836	90 038
TOTAL DES PRODUITS	888 867	(444 684)
CHARGES		
Honoraires professionnels et frais d'administration	60 329	48 337
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS	828 538	(493 021)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9 338 685	10 061 605
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	828 538	(493 021)
Retraits nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal	(228 541)	(229 899)
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	9 938 682	9 338 685

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	828 538	(493 021)
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Modification de la juste valeur des placements	(527 392)	783 103
Achats de placements	(5 112 554)	(5 550 350)
Produit à la vente et à l'échéance des placements	5 016 660	5 309 486
Recettes nettes relatives aux dérivés sur devises	15 547	(83 825)
Intérêts courus	(3 685)	(3 113)
Dividendes à recevoir	(3 260)	(3 249)
Charges à payer	36	(959)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	213 890	(41 928)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Retraits nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal	(228 541)	(229 899)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(228 541)	(229 899)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(14 651)	(271 827)
Écart de conversion sur la trésorerie et équivalents	(669)	2 372
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	324 676	594 131
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	309 356	324 676
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	2 590	7 067
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	306 766	317 609
TOTAL	309 356	324 676
AUTRES INFORMATIONS		
Intérêts reçus	98 007	69 335
Dividendes reçus	117 763	133 969

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Notes complémentaires

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La *Commission de la caisse commune* (ci-après « la Caisse »), créée par le règlement du *Conseil de l'ancienne Ville de Montréal* (« la Ville ») numéro 8932, est en exploitation depuis le 1^{er} juillet 1984 et par son statut, est exempte d'impôt en vertu de l'article 248 (1) et de l'article 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'adresse du siège social de la Caisse est le 630 René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Les commissions des six régimes de retraite agréés de la Ville de Montréal ont octroyé un mandat administratif à la Ville de Montréal en déléguant la préparation des états financiers à la *Direction du bureau des régimes de retraite* (ci-après « le délégataire »).

Cette Caisse a pour but d'administrer les placements et les excédents de liquidités des régimes de retraite des employés de la Ville (« les régimes »). La participation des régimes dans la Caisse est représentée par des unités attribuées à chacun des régimes selon les apports (retraits) à la Caisse, les revenus nets de placements et la modification de la juste valeur des placements.

La valeur de chaque unité demeure fixée à 1 075,50 \$ depuis le 31 décembre 1990 puisque la variation de la juste valeur est attribuée en unités de participation additionnelles depuis cette date.

L'attribution des nouvelles unités s'effectue la première journée de chaque mois au prorata des unités déjà détenues par chacun des régimes à la fin du mois précédent.

La Caisse doit gérer et effectuer le placement de ses actifs conformément aux normes édictées par *Retraite Québec* et celles de la politique de placement des régimes.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, y compris les états comparatifs ont été approuvés et autorisés pour publication par la Commission de la caisse commune, le 19 mars 2024.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation et adoption des IFRS

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur et sont dressés conformément aux *Normes internationales d'information financière* publiées par l'*International Accounting Standards Board (IASB)* («*IFRS*»).

b) Entité d'investissement

La Caisse répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'*IFRS 10*, car les conditions suivantes sont remplies :

- La Caisse obtient les excédents de liquidités des détenteurs d'unités dans le but d'offrir des services de gestion d'investissements;
- La Caisse déclare aux détenteurs d'unités que son activité d'investissement a pour but de générer des rendements et de procurer des revenus d'investissements conformément à sa mission;
- La Caisse mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi la Caisse ne prépare pas d'états financiers consolidés.

c) Filiale

La participation dans la filiale, en propriété exclusive, 4272675 Canada inc. est comptabilisée à la juste valeur et comprend les placements suivants :

- Global Infrastructures Partners – CL.P, détenu à 1,7 % (1,7 % en 2022);
- Global Infrastructures Partners II – CL.P, détenu à 1,5 % (1,5 % en 2022);
- UBS International Infrastructures Fund II, détenu à 3,9 % (3,9 % en 2022).

Ces placements sont présentés sous la rubrique «*Investissements dans des fonds d'infrastructures*» à la note 3.

d) Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser les états financiers conformément aux *IFRS*, le déléataire doit établir des estimations et poser des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans l'*état de la situation financière* et l'*état du résultat global*. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le déléataire possède des événements en cours et sur les mesures que ce dernier pourrait prendre à l'avenir. Le déléataire estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les états financiers présentent par conséquent une image fidèle de la situation financière de la Caisse ainsi que de sa performance financière. Les paragraphes suivants présentent les estimations comptables et les jugements critiques les plus importants.

Juste valeur des instruments financiers :

La Caisse évalue ses placements au cours de clôture conformément aux *IFRS* qui indiquent que la valeur des placements doit correspondre à un prix compris dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, les *IFRS* stipulent alors que la Caisse doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. Le déléataire a pris position que lorsqu'une telle situation se produit, les placements sont évalués au cours acheteur.

La Caisse détient également des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Pour ces derniers, le déléataire évalue les placements selon les informations fournies par les gestionnaires.

e) Instruments financiers

I) Classification des instruments financiers :

La Caisse classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes conformément à *IFRS 9 – Instruments financiers*.

- Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN):
Les actifs financiers à la JVRN comprennent les actifs financiers qui sont classés à la juste valeur, soit l'ensemble des placements de la Caisse, ce qui inclut les intérêts courus, étant donné que les placements de la Caisse sont gérés sur une base de juste valeur selon la stratégie d'investissement. Les actifs et passifs financiers à la JVRN comprennent les engagements de prêts qui sont désignés à la JVRN ainsi que les instruments financiers dérivés sur devises qui sont détenus à des fins de transactions.
- Actifs financiers au coût amorti :
Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes et déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les dividendes à recevoir, les intérêts courus ainsi que l'encaisse sont classés dans cette catégorie.

Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédits attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, la Direction estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.
- Passifs financiers au coût amorti :
Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la JVRN. La Caisse inclut dans cette catégorie les charges à payer.

II) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation de la juste valeur :

Évaluation initiale :

Lors de l'évaluation initiale, tous les instruments financiers de la Caisse sont évalués à la juste valeur. Toutes les opérations de placements sont inscrites lorsque les risques et les avantages découlant de la propriété de ces placements sont transférés. Tous les titres sont inscrits à la date de transaction de l'opération.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par la Caisse sont constatés à l'état du résultat global de la période considérée.

Évaluation subséquente :

Les actifs et passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé au poste « *Plus-value (moins-value) non réalisée dans la valeur des placements* ».

L'écart entre la valeur d'un actif au moment de son acquisition et sa juste valeur actuelle tient compte des variations des taux du marché et du risque de crédit de l'émetteur depuis la date d'acquisition initiale. La plus-value ou moins-value non réalisée de la juste valeur des placements est constatée au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » dans l'état du résultat global.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de la juste valeur.

Décomptabilisation :

Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits contractuels aux flux de trésorerie des investissements ont expiré ou que la Caisse a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de sa participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés quand une entente contractuelle spécifique que l'obligation face à ce passif est acquittée, annulée ou expirée.

III) Placements :

- Les effets à court terme comprennent des instruments financiers dont les échéances ne dépassent pas douze mois. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des taux du marché.
- Les obligations sont évaluées selon les prix obtenus d'intervenants reconnus sur le marché. Les valeurs obtenues correspondent au cours de clôture lorsque ce dernier est disponible.
- Les investissements dans des fonds de dettes privées canadiens et étrangers sont généralement effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les actions cotées en bourse sont évaluées au cours de clôture.
- Les investissements dans les fonds de stratégies à rendement absolu s'effectuent par le biais de fonds et de fonds de fonds à stratégies à rendement absolu. La juste valeur de ces investissements est fournie par les administrateurs des fonds et est basée sur les valeurs cotées en bourse. Des états financiers de chaque fonds et chaque fonds de fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les investissements dans les fonds d'infrastructures et dans les fonds immobiliers privés sont constitués de placements sur les marchés privés, généralement, effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Le placement en unités du fonds commun équilibré est présenté à la juste valeur selon le cours fourni par le gestionnaire de ce fonds.
- La gestion du risque lié à la fluctuation des devises est effectuée par l'entremise d'instruments financiers dérivés sur devises. Ces derniers comprennent des contrats de change à terme et des options sur devises.
 - Les contrats de change à terme sont des engagements permettant d'échanger une devise à une date donnée pour une quantité et un prix établi dans le contrat. Il s'agit de contrats de gré à gré dont les conditions sur mesures sont négociées directement entre les parties sur des marchés non cotés.
 - Les options sur devises sont des ententes de gré à gré négociées sur des marchés non cotés. Selon ces ententes, le vendeur octroie à une contrepartie le droit, mais non l'obligation d'acheter ou de vendre une devise à une date future et à un taux de change prédéterminé.

f) Constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont comptabilisés au moment où le droit de recevoir le paiement est établi, lequel correspond à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse. Les revenus provenant de la participation au revenu net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

g) Conversion de devises

Les apports nets à la Caisse sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Caisse. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date d'évaluation. Les écarts de conversion sur les placements sont inclus à l'état du résultat global au poste « *Modification de la juste valeur des placements* ».

h) Opérations conclues avec des parties liées

Les opérations conclues avec des parties liées dans le cours normal des activités sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

i) Prêts de titres

La Caisse peut prêter des titres aux termes d'un contrat prévoyant les restrictions définies par la législation canadienne en valeurs mobilières. Les garanties détenues se composent d'obligations gouvernementales et de titres admissibles. Le revenu provenant du prêt de titres, le cas échéant, est comptabilisé à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Les titres prêtés restent inscrits à l'état de la situation financière à titre de placements. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement.

j) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « *Trésorerie et équivalents de trésorerie* » comprend l'encaisse et les dépôts à vue de même que les autres placements à court terme très liquides dont l'échéance est au maximum 90 jours à partir de la date d'acquisition, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs en fonction des taux de rendement prévus.

3. PLACEMENTS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

La répartition des placements de la Caisse se détaille comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2023		2022	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	306 766	307 057	317 609	317 525
Effets à court terme	675	694	671	694
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	1 759 944	1 827 314	1 433 432	1 580 931
Obligations étrangères	750 737	744 222	671 663	693 358
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	968 004	968 386	927 393	900 785
Actions				
Canadiennes	1 002 786	902 015	1 013 391	948 784
Étrangères	3 294 732	2 587 964	3 262 930	2 778 348
Sociétés de placements immobiliers	222 442	214 278	203 858	215 440
Instrument financiers dérivés sur devises	26 647	145	17 244	0
Investissement dans un fonds commun équilibré	15 029	10 000	13 587	10 000
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	486 936	479 440	470 014	456 286
Investissements dans des fonds d'infrastructures	535 532	508 465	477 116	439 852
Investissements dans des fonds immobiliers privés	545 287	519 161	509 044	458 111
Total	9 915 517	9 069 141	9 317 952	8 800 114

Au 31 décembre 2023, la valeur des titres prêtés s'établissait à 552 813 000 \$ (209 347 000 \$ en 2022) tandis que la valeur des garanties détenues s'élevait à 592 704 000 \$ (224 629 000 \$ en 2022). Les revenus provenant des prêts de titres représentent 1 023 000 \$ en 2023 (565 000 \$ en 2022) et sont présentés dans les revenus des effets à court terme.

La modification de la juste valeur des placements se détaille comme suit au 31 décembre : **2023** 2022
(En milliers de dollars) \$ \$

Modification de la juste valeur des placements

Gains réalisés sur la vente de placements	154 746	61 975
Gains (pertes) sur devises	28 561	(37 594)
Gains (pertes) réalisés à l'échéance des contrats de change	15 547	(83 825)
Plus-value (moins-value) non réalisée	328 538	(723 659)
Total	527 392	(783 103)

L'incidence de la variation de la juste valeur des placements et de la variation pour taux de change est présentée à titre de plus (moins) value non réalisée de la valeur des placements. Ce montant est inclus au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » et se détaille comme suit :

(En milliers de dollars)	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-23	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-22	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2023	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2022
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(291)	84	(375)	1 648
Effets à court terme	(19)	(23)	4	(18)
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	(67 370)	(147 499)	80 129	(187 102)
Obligations étrangères	6 515	(21 695)	28 210	51 167
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	(382)	26 608	(26 990)	27 760
Actions				
Canadiennes	100 771	64 607	36 164	(219 762)
Étrangères	706 768	484 582	222 186	(420 847)
Sociétés de placements immobiliers	8 164	(11 582)	19 746	(59 110)
Instrument financiers dérivés sur devises	26 502	17 244	9 258	15 521
Investissement dans un fonds commun équilibré	5 029	3 587	1 442	(1 749)
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	7 496	13 728	(6 232)	22 490
Investissements dans des fonds d'infrastructures	27 067	37 264	(10 197)	11 317
Investissements dans des fonds immobiliers privés	26 126	50 933	(24 807)	35 026
Total	846 376	517 838	328 538	(723 659)

Hiérarchie relativement à l'évaluation de la juste valeur selon les trois niveaux suivants :

Les tableaux suivants représentent les placements de la Caisse selon une hiérarchie basée sur l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements. Cette hiérarchie est constituée de trois niveaux établis selon les critères suivants :

Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs financiers identiques;

Niveau 2 : Des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 : Des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

La répartition des actifs de la Caisse au 31 décembre 2023 s'établit comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2023 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Effets à court terme	567	108	0	675
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	1 037 629	722 315	0	1 759 944
Obligations étrangères	7 754	742 983	0	750 737
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	0	968 004	968 004
Actions				
Canadiennes	1 002 786	0	0	1 002 786
Étrangères	2 553 846	740 886	0	3 294 732
Sociétés de placements immobiliers	222 442	0	0	222 442
Instrument financiers dérivés sur devises	0	26 647	0	26 647
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	15 029	0	15 029
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	486 936	0	486 936
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	535 532	535 532
Investissements dans des fonds immobiliers privés	0	0	545 287	545 287
Total	4 825 024	2 734 904	2 048 823	9 608 751

Cette même répartition s'établissait de la manière suivante au 31 décembre 2022 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2022 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Effets à court terme	564	107	0	671
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	756 928	676 504	0	1 433 432
Obligations étrangères	9 270	662 393	0	671 663
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	0	927 393	927 393
Actions				
Canadiennes	1 013 391	0	0	1 013 391
Étrangères	2 651 748	611 182	0	3 262 930
Sociétés de placements immobiliers	203 858	0	0	203 858
Instrument financiers dérivés sur devises	0	17 244	0	17 244
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	13 587	0	13 587
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	470 014	0	470 014
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	477 116	477 116
Investissements dans des fonds immobiliers privés	0	0	509 044	509 044
Total	4 635 759	2 451 031	1 913 553	9 000 343

Placements classés dans le niveau 3

Investissements dans des fonds de dettes privées canadiens étrangers :

La Caisse investit dans des fonds de dettes privées au Canada, aux États-Unis et en Europe. Ces fonds sont composés notamment de prêts commerciaux et d'hypothèques sur des immeubles commerciaux et multi-résidentiels.

Investissements dans des fonds d'infrastructures :

La Caisse investit dans des fonds d'infrastructures distincts situés en Europe et aux États-Unis. Ces fonds sont tous diversifiés au niveau des secteurs d'investissement. Les principaux types d'infrastructures détenues par ces fonds sont les suivants : des aéroports, des ports, des autoroutes, des réseaux ferroviaires, des réseaux de pipeline et d'oléoduc et des infrastructures liées à la gestion des déchets et à la production d'énergies renouvelables.

Investissements dans des fonds immobiliers privés :

La Caisse investit dans des fonds immobiliers privés qui détiennent principalement des propriétés situées en Amérique, en Europe et en Asie dans tous les secteurs de l'immobilier commercial ainsi que dans un fonds d'actif forestier et agricole.

Ces investissements sont principalement effectués par le biais de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité dans les derniers états financiers du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Afin de déterminer la valeur des fonds, les commandités utilisent plusieurs hypothèses qui peuvent avoir un impact important sur les valeurs des fonds telles que le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs utilisé par le fonds pour déterminer la valeur d'un placement ainsi que l'utilisation de multiples de BAIIA (*bénéfices avant impôt, intérêts et amortissement*) de secteurs comparables pour déterminer la valeur d'un placement. Pour les investissements dans des fonds immobiliers privés, les immeubles sont évalués en fin d'année par des firmes d'évaluation indépendantes. Ces placements sont peu liquides et sont soumis aux mêmes risques de marchés que l'ensemble des placements de la Caisse. Ils sont donc classés dans le niveau 3.

Transferts entre les niveaux 1 et 2

En 2023, aucun titre n'a été transféré de niveau (aucun en 2022).

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant montre le rapprochement des instruments financiers classés dans le niveau 3 entre le début et la fin de l'exercice.

(En milliers de dollars)	2023 \$	2022 \$
Solde au début de l'exercice	1 913 553	1 637 915
Produit de la vente de placements	(190 195)	(247 067)
Achat de placements	372 817	420 789
Gain net réalisé	14 642	27 813
Plus-value (moins-value) non réalisée	(61 994)	74 103
Solde à la fin de l'exercice	2 048 823	1 913 553
Plus-value non réalisée incluse dans la juste valeur des titres détenus à la fin de l'exercice	52 811	114 805

Les concentrations de placements par secteurs d'activités et secteurs géographiques se détaillent comme suit :

Secteurs d'activités des placements en actions canadiennes

(En milliers de dollars)	2023		2022	
	%	Juste valeur	%	Juste valeur
		\$		\$
Énergie	13	130 888	13	131 628
Matériaux de base	11	111 322	11	109 828
Produits industriels	13	128 153	11	111 607
Biens de consommation discrétionnaire	7	75 367	8	77 187
Biens de consommation courante	6	62 700	7	72 277
Soins de santé	3	26 991	2	22 392
Services financiers	28	280 600	27	275 646
Technologie de l'information	4	44 380	4	42 603
Services de télécommunication	6	56 155	7	71 143
Services publics	4	39 200	4	44 946
Immobilier	5	46 402	5	48 918
Autres	0	628	1	5 216
Total	100	1 002 786	100	1 013 391

Secteurs géographiques des placements en actions étrangères et de sociétés de placements immobiliers

(En milliers de dollars)	2023		2022	
	%	Juste valeur	%	Juste valeur
		\$		\$
États-Unis	53	1 879 754	52	1 791 753
Europe excluant le Royaume-Uni	17	573 670	18	618 894
Royaume-Uni	5	170 373	5	187 982
Japon	7	262 290	7	255 067
Pacifique excluant le Japon	5	162 877	6	201 492
Pays émergents	11	393 488	10	342 101
Autres pays	2	74 722	2	69 499
Total	100	3 517 174	100	3 466 788

Facteurs de risque

La Caisse est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Caisse sont résumés par catégories à la note 2 e). La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à l'ensemble des secteurs d'activités et de leur milieu d'exploitation connexe. La Caisse, par le biais de la politique de placement de chacun des régimes, prévoit une répartition de l'actif cible entre les placements productifs d'intérêts, les actions, les placements alternatifs et ceux du marché monétaire. La politique de placement de chacun des régimes impose aussi la diversification des placements dans chacune des catégories et fixe des plafonds d'exposition pour chaque placement et contrepartie.

Les principaux risques financiers auxquels la Caisse est exposée sont le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité détaillés ci-après.

Risques de marché

Risque de change

Le risque de change découle du fait que la Caisse investit dans des placements libellés en devises étrangères. Les fluctuations des flux de trésorerie et de la juste valeur relative du dollar canadien par rapport à ces devises peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la juste valeur des placements. Un programme de gestion du risque de l'exposition aux devises étrangères est en place afin de réduire la volatilité des rendements de la Caisse. Le risque lié aux devises étrangères est géré par le biais d'opérations sur des instruments financiers dérivés sur devises. Les instruments financiers dérivés sur devises se présentent comme suit au 31 décembre :

	2023		2022	
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers sur devises	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur
Contrats à terme de gré à gré				
Dollar américain	1 067 326	49 186	1 032 846	36 516
Euro	281 055	(16 383)	241 421	(17 275)
Livre sterling	10 217	(1 313)	10 837	(2 001)
Yen japonais	(64)	0	(677)	4
Autres devises	6 238	(4 843)	1 661	0
Total	1 364 772	26 647	1 286 088	17 244

Les expositions au risque de change des placements de la Caisse, nettes des contrats de change, se présentent comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2023	2022
	\$	\$
Principales devises		
Dollar américain	2 179 178	2 126 061
Euro	572 739	538 282
Livre sterling	157 195	172 595
Yen japonais	212 241	204 184
Autres devises	395 984	452 676
Total	3 517 337	3 493 798

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 7,99 % (8,00 % en 2022), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de la devise canadienne par rapport aux quatre devises principales mentionnées au tableau précédent, les autres variables étant demeurées constantes, l'impact sur le bénéfice net aurait été de 281,1 millions de dollars (279,6 millions de dollars en 2022). L'exposition au risque de change varie au cours de l'exercice en fonction du volume des transactions réalisées à l'étranger. Néanmoins, l'analyse précédente est considérée comme représentative de l'exposition de la Caisse au risque de change.



Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait à l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et sur la juste valeur des placements de la Caisse. Le portefeuille productif d'intérêts comporte des lignes directrices quant à la concentration, à la durée et à la distribution, qui sont conçues pour atténuer le risque découlant de la fluctuation des taux d'intérêt. Toutefois, aucun instrument dérivé n'est acquis pour réduire l'exposition au risque de taux d'intérêt.

Le classement selon la durée jusqu'à l'échéance des placements productifs d'intérêts est fondé sur les échéances stipulées aux contrats régissant les titres et il se détaille comme suit :

	2023					2022
	2023	Durée jusqu'à l'échéance			2023	
	Taux de rendement pondéré à l'échéance	Moins de 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$
(En milliers de dollars)						
Obligations canadiennes						
Gouvernement du Canada	3,59 %	172 089	134 819	55 550	362 458	234 473
Provinces	3,99 %	21 403	121 847	531 920	675 170	522 455
Municipalités	4,68 %	111 745	40 823	43 342	195 910	175 845
Sociétés ouvertes	5,35 %	124 243	230 892	150 903	506 038	483 331
Autres	3,76 %	18 158	0	2 210	20 368	17 328
Obligations étrangères	5,72 %	236 889	251 173	262 675	750 737	671 663
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	-	761 801	203 248	2 955	968 004	927 393
		1 446 328	982 802	1 049 555	3 478 685	3 032 488

Au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué d'environ 5,27 % (4,81 % en 2022), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de l'indice FTSE/TMX Universel, toutes les autres variables étant demeurées constantes, le bénéfice net aurait varié d'environ 1 079,6 millions de dollars en 2023 (749,7 millions de dollars en 2022). Cette analyse exclut l'impact sur le bénéfice net de la variation de juste valeur liée à la fluctuation des taux d'intérêt de certains fonds de dettes privées canadiens et étrangers détenus par la Caisse au 31 décembre 2023, d'une valeur de 627,9 millions de dollars (594,2 millions de dollars en 2022). Par conséquent, ces fonds exposent indirectement la Caisse au risque de taux d'intérêt. Ce changement est considéré comme raisonnablement possible selon les observations de la conjoncture du marché.

Autre risque de prix

Le risque est associé à la fluctuation des flux de trésorerie et à celle de la juste valeur des placements, en actions canadiennes, actions étrangères et en actions de sociétés de placements immobiliers en raison des variations des conditions du marché, que ces variations soient dues à des facteurs propres au placement particulier ou à des facteurs touchant toutes les valeurs mobilières négociées sur le marché. La Caisse investit dans un portefeuille de placement diversifié, conformément aux politiques approuvées par les commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal, afin d'atténuer l'impact de l'autre risque de prix. Au 31 décembre 2023, 46 % (48 % en 2022), des placements étaient négociés sur des bourses mondiales. Si sur les bourses mondiales, le cours des actions avait augmenté ou diminué d'environ 11,99 % à la fin de l'exercice (11,73 % en 2022), ces taux étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles des indices TSX et MSCI WORLD CAD, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice net aurait augmenté ou diminué de 541,8 millions de dollars (525,7 millions de dollars en 2022). Cette volatilité est considérée comme une base adéquate pour estimer l'incidence qu'un changement raisonnablement possible du risque de marché aurait pu avoir sur l'évolution de l'actif net à la date de présentation de l'information financière.

Risque de crédit

La Caisse est exposée au risque de crédit si une contrepartie est en situation de défaut ou devient insolvable. La Caisse a prévu des critères en matière de placement conçus de manière à diversifier son risque de crédit. En règle générale, la Caisse est exposée au risque de crédit en raison des titres à revenu fixe, des contrats de change et des placements alternatifs.

L'exposition maximum de la Caisse au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au 31 décembre tel que décrit dans le tableau suivant :

	2023	2022
(En milliers de dollars)	\$	\$
Catégorie d'actifs financiers		
Encaisse	2 590	7 067
Trésorerie et équivalents de trésorerie	306 766	317 609
Effets à court terme	675	671
Titres à revenus fixes	3 478 685	3 032 488
Créances	31 308	24 363
Placements alternatifs		
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	486 936	470 014
Investissements dans des fonds d'infrastructures	535 532	477 116
Investissements dans des fonds immobiliers privés	545 287	509 044
Total	5 387 779	4 838 372

De plus, le risque de crédit relatif à l'encaisse, à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux effets à court terme est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont en conformité avec la politique de placements dont les critères exigent de ceux-ci une notation externe de crédit de bonne qualité.

La répartition du portefeuille obligataire par cote de crédit s'établit comme suit au 31 décembre :

Cote de crédit	2023	2022
	%	%
AAA	14	14
AA	26	20
A	9	9
BBB	15	16
<BBB	4	5
Non coté ¹	32	36
Total	100	100

¹ Les obligations non cotées sont principalement des obligations d'entreprises à 21 % (23 % en 2022), des prêts hypothécaires à 7 % (9 % en 2022) et des obligations municipales à 4 % (4 % en 2022).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Caisse ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements financiers courants et futurs (voir note 7). Le risque de liquidité est inhérent aux activités de la Caisse et peut être influencé par diverses situations propres à un marché ou qui touchent l'ensemble des marchés, notamment les événements liés au crédit ou une fluctuation importante des marchés.

La Caisse investit principalement ses actifs dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés.



4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Caisse détient des obligations de la Ville de Montréal, le promoteur des régimes, d'une juste valeur de 21,6 millions de dollars (15,5 millions de dollars en 2022). Le coût de ces obligations est de 29,8 millions de dollars (18,7 millions de dollars en 2022).

La Ville agit à titre de délégataire pour la gestion des opérations de la Caisse. Elle assume la plupart des frais d'administration de la Caisse tels que le salaire des employés de la Ville, les frais d'occupation des locaux et certains honoraires professionnels.

5. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Caisse définit son capital comme étant l'actif net disponible attribuable aux détenteurs d'unités. La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

Les objectifs de la Caisse en matière de gestion du capital sont, entre autres, d'investir les actifs sous gestion dans des titres appropriés selon les politiques de placement de chacun des régimes, et ce, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidités afin d'acquitter ses obligations courantes.

6. MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

À la date d'autorisation de ces états financiers, aucune nouvelle norme ou modification ou interprétation des normes existantes, ayant des impacts significatifs sur les présents états financiers, n'ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (ci-après l'«IASB»).



7. ENGAGEMENTS

La Caisse s'est engagée à investir dans des placements privés des sommes dont le règlement se fera au cours des prochains exercices et ce, jusqu'en 2027, conformément aux modalités prévues dans les différentes conventions. Les engagements s'établissent comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2023	2022
	\$	\$
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	215 073	385 195
Investissements dans des fonds d'infrastructures	236 949	129 208
Investissements dans des fonds immobiliers privés	143 175	223 898
Total	595 197	738 301

La juste valeur de ces engagements est nulle au 31 décembre 2023 et 2022.

8. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Les principaux reclassements effectués au 31 décembre 2022 sont au niveau des revenus de participations des placements privés qui ont été inclus dans les gains réalisés au lieu des revenus de distribution.



Sommaires pour les six régimes de retraite

A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT EN UNITÉS DE LA CAISSE COMMUNE

(En milliers de dollars)	Cadres		Cols blancs		Cols bleus		Contremaîtres		Pompiers		Professionnels		Total	
	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur
SOLDE AU 01-01-2023	1 720 771	1 850 688 \$	2 362 350	2 540 706 \$	1 790 257	1 925 421 \$	102 336	110 062 \$	1 592 034	1 712 229 \$	1 115 367	1 199 579 \$	8 683 115	9 338 685 \$
Apports (Retraits)	(11 951)	(12 853) \$	(17 030)	(18 315) \$	(17 442)	(18 759) \$	(1 955)	(2 103) \$	(14 065)	(15 127) \$	1 306	1 405 \$	(61 137)	(65 752) \$
Revenus nets	10 457	11 247 \$	14 357	15 441 \$	10 865	11 685 \$	619	666 \$	9 667	10 397 \$	6 795	7 308 \$	52 760	56 744 \$
Modification de la juste valeur	51 543	55 434 \$	70 749	76 091 \$	53 626	57 675 \$	3 065	3 296 \$	47 689	51 289 \$	33 416	35 939 \$	260 088	279 724 \$
SOLDE AU 31-03-2023	1 770 820	1 904 516 \$	2 430 426	2 613 923 \$	1 837 306	1 976 022 \$	104 065	111 921 \$	1 635 325	1 758 788 \$	1 156 884	1 244 231 \$	8 934 826	9 609 401 \$
Apports (Retraits)	(12 788)	(13 753) \$	(17 851)	(19 199) \$	(14 519)	(15 615) \$	(1 928)	(2 074) \$	(10 972)	(11 800) \$	2 364	2 543 \$	(55 694)	(59 898) \$
Revenus nets	14 650	15 756 \$	20 109	21 627 \$	15 199	16 347 \$	858	923 \$	13 531	14 553 \$	9 596	10 321 \$	73 943	79 527 \$
Modification de la juste valeur	(1 689)	(1 816) \$	(2 307)	(2 481) \$	(1 744)	(1 876) \$	(100)	(108) \$	(1 558)	(1 676) \$	(1 093)	(1 175) \$	(8 491)	(9 132) \$
SOLDE AU 30-06-2023	1 770 993	1 904 703 \$	2 430 377	2 613 870 \$	1 836 242	1 974 878 \$	102 895	110 662 \$	1 636 326	1 759 865 \$	1 167 751	1 255 920 \$	8 944 584	9 619 898 \$
Apports (Retraits)	(13 836)	(14 881) \$	(19 536)	(21 011) \$	(15 438)	(16 604) \$	(1 945)	(2 092) \$	(13 281)	(14 284) \$	(334)	(359) \$	(64 370)	(69 231) \$
Revenus nets	13 046	14 031 \$	17 901	19 252 \$	13 522	14 543 \$	755	812 \$	12 050	12 960 \$	8 623	9 274 \$	65 897	70 872 \$
Modification de la juste valeur	(46 800)	(50 333) \$	(64 184)	(69 030) \$	(48 491)	(52 152) \$	(2 695)	(2 898) \$	(43 204)	(46 466) \$	(31 014)	(33 356) \$	(236 388)	(254 235) \$
SOLDE AU 30-09-2023	1 723 403	1 853 520 \$	2 364 558	2 543 081 \$	1 785 835	1 920 665 \$	99 010	106 484 \$	1 591 891	1 712 075 \$	1 145 026	1 231 479 \$	8 709 723	9 367 304 \$
Apports (Retraits)	3 155	3 393 \$	(15 358)	(16 518) \$	(15 128)	(16 269) \$	(1 697)	(1 824) \$	(5 235)	(5 630) \$	2 965	3 188 \$	(31 298)	(33 660) \$
Revenus nets	17 291	18 597 \$	23 716	25 507 \$	17 895	19 245 \$	988	1 062 \$	15 966	17 171 \$	11 549	12 421 \$	87 405	94 003 \$
Modification de la juste valeur	93 999	101 096 \$	128 930	138 664 \$	97 293	104 638 \$	5 367	5 772 \$	86 793	93 347 \$	62 778	67 518 \$	475 160	511 035 \$
SOLDE AU 31-12-2023	1 837 848	1 976 605 \$	2 501 846	2 690 734 \$	1 885 895	2 028 279 \$	103 668	111 494 \$	1 689 415	1 816 963 \$	1 222 318	1 314 606 \$	9 240 990	9 938 682 \$

La valeur marchande d'une unité de la Caisse commune est de 1 075,50 \$.

**B) SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

(En milliers de dollars)	Cadres	Cols blancs	Cols bleus	Contremaîtres	Pompiers	Professionnels	Total
ACTIF							
Placement en unités de la Caisse commune	1 976 605	2 690 734	2 028 279	111 494	1 816 963	1 314 606	9 938 682
Obligation – Ville de Montréal	75 036	96 297	–	3 925	119 174	9 298	303 730
Contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	6 017	2 172	2 703	–	5 174	52	16 118
Cotisations à recevoir	4 077	4 987	4 807	27	4 399	10 207	28 504
Transferts d'autres régimes à recevoir relatifs aux droits résiduels	6 204	418	27	–	21	606	7 276
Autres sommes à recevoir	142	200	250	10	132	95	829
TOTAL DE L'ACTIF	2 068 081	2 794 808	2 036 066	115 456	1 945 863	1 334 864	10 295 139
PASSIF							
Prestations à payer	–	12	–	1	–	–	13
Charges à payer	13	40	24	–	5	12	94
Cotisations perçues d'avance	–	3	–	–	1 861	–	1 864
Droits résiduels à payer	1 504	439	1 388	–	2 238	7 058	12 627
TOTAL DU PASSIF	1 517	494	1 412	1	4 104	7 070	14 598
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE	2 066 564	2 794 314	2 034 654	115 455	1 941 759	1 327 794	10 280 540
	2 067 953	2 676 691	2 142 529	113 867	1 931 772	1 280 021	10 212 833
EXCÉDENT (DÉFICIT)	(1 389)	117 623	(107 875)	1 588	9 987	47 773	67 707
INFORMATION SUR L' EXCÉDENT (DÉFICIT) PROVISoire	(1 389)	117 623	(107 875)	1 588	9 987	47 773	67 707
Réserve de restructuration	–	–	–	–	–	(17 321)	(17 321)
EXCÉDENT (DÉFICIT) PROVISoire	(1 389)	117 623	(107 875)	1 588	9 987	30 452	50 386

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

**C) SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

(En milliers de dollars)	Cadres	Cols blancs	Cols bleus	Contremaîtres	Pompiers	Professionnels	Total
AUGMENTATION DE L'ACTIF							
Cotisations – Participants							
Service courant	24 128	34 452	28 138	89	26 315	31 630	144 752
Services passés	504	636	1 023	9	414	332	2 918
Restructuration	-	180	-	-	-	-	180
	24 632	35 268	29 161	98	26 729	31 962	147 850
Cotisations – Promoteur							
Service courant	24 128	34 458	28 138	89	26 321	31 630	144 764
Services passés	541	524	971	9	183	175	2 403
Spéciales (acte notarié)	-	-	11 863	-	-	-	11 863
Sommes additionnelles requises pour acquitter les droits	753	2 765	806	-	555	295	5 174
Sommes compensatoires aux règlements des transferts interrégimes	1 795	-	-	-	-	-	1 795
Équilibre	20 414	28 850	4 104	2 687	170	2 447	58 672
	47 631	66 597	45 882	2 785	27 229	34 547	224 671
Cotisations – Participants et promoteur (en parts égales)							
Sommes additionnelles requises pour acquitter les droits	279	201	(37)	-	123	1 312	1 878
	279	201	(37)	-	123	1 312	1 878
Caisse commune							
Quote-part des revenus nets et modification de la juste valeur du placement en unités de la Caisse commune	164 011	225 071	170 105	9 525	151 575	108 250	828 538
	164 011	225 071	170 105	9 525	151 575	108 250	828 538
Modification de la juste valeur des contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	(554)	(200)	(281)	-	(287)	(1)	(1 323)
Intérêts sur obligation – Ville de Montréal	4 502	5 778	-	236	7 150	558	18 224
Transferts provenant d'autres régimes	16 191	414	57	-	218	3 739	20 619
Intérêts sur arriérés de cotisations et autres	538	81	149	-	173	363	1 304
Transferts provenant des régimes d'origine	2	2	2	-	2	-	8
AUGMENTATION TOTALE DE L'ACTIF	257 232	333 212	245 038	12 644	212 912	180 730	1 241 769
DIMINUTION DE L'ACTIF							
Prestations de retraite versées	122 956	174 222	132 242	11 115	101 917	54 492	596 944
Indemnités forfaitaires	-	-	-	30	-	-	30
Cessions de droits entre conjoints	112	580	168	-	959	247	2 066
Transferts à d'autres régimes	3 450	6 584	106	-	784	6 767	17 691
Remboursements	4 771	4 126	7 306	9	4 905	4 373	25 490
Intérêts sur les droits résiduels	69	11	94	-	166	281	621
Frais d'administration	247	482	258	77	235	304	1 603
DIMINUTION TOTALE DE L'ACTIF	131 605	186 005	140 174	11 231	108 966	66 464	644 445
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	125 627	147 207	104 864	1 413	103 946	114 266	597 323
ACTIF NET DISPONIBLE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 940 937	2 647 107	1 929 790	114 042	1 837 813	1 213 528	9 683 217
ACTIF NET DISPONIBLE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 066 564	2 794 314	2 034 654	115 455	1 941 759	1 327 794	10 280 540

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

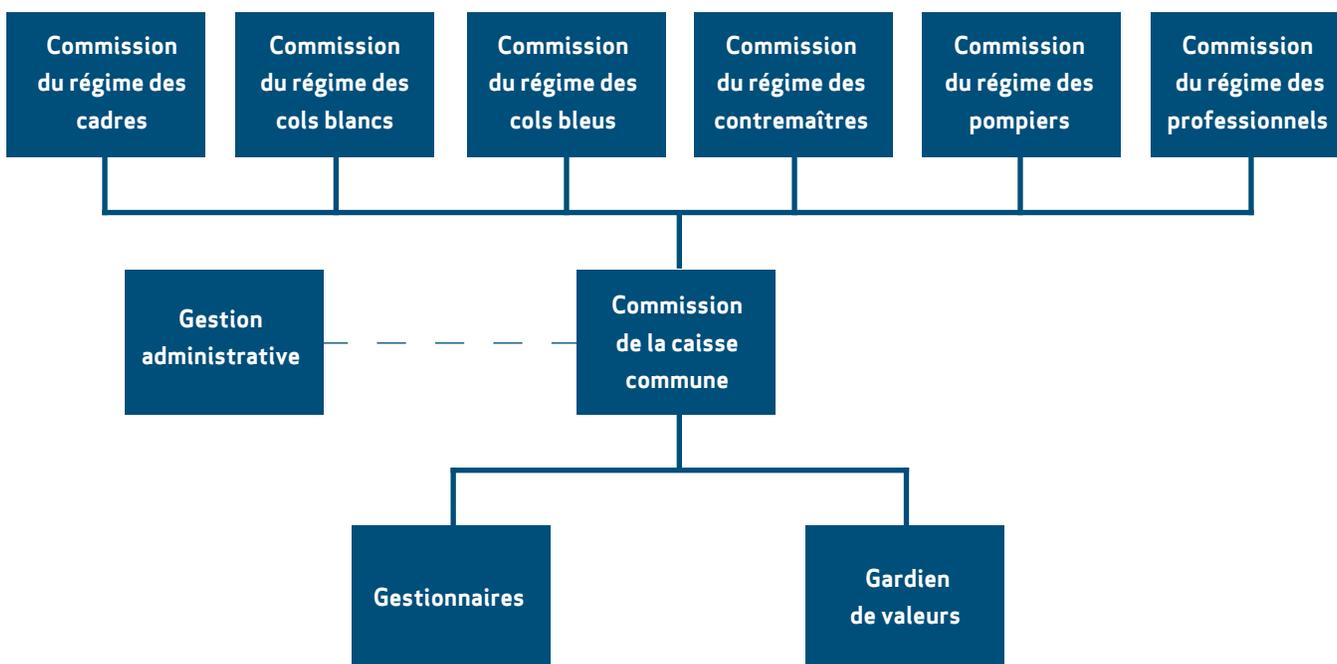
La Caisse commune

A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville (la Caisse commune) a été constituée, en vertu du règlement numéro 6296 de la Ville, le 12 décembre 1983. Depuis le 24 septembre 1991, la Caisse commune est régie par le règlement numéro 8932. La Caisse commune regroupe, à des fins de placement, l'actif des six régimes de retraite qui y participent ¹. L'administration de la Caisse commune est assumée par la Commission de la caisse commune (la « Commission ») qui est constituée de douze membres. La Commission a pour mission de gérer la Caisse et d'effectuer les placements conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (L.R.Q., chapitre R-15.1) et selon la politique de placement adoptée par les commissions des régimes de retraite participantes.

- ¹ Régime de retraite des cadres
Régime de retraite des cols blancs
Régime de retraite des cols bleus
Régime de retraite des contremaîtres
Régime de retraite des pompiers
Régime de retraite des professionnels

B) ORGANIGRAMME



C) ADMINISTRATION

La Caisse commune est administrée par une commission composée de deux représentants de chacune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal.

Président : Monsieur Richard Audet

Trésorier : Monsieur Olivier Roberge

Secrétaire : Madame Andrée Bellefeuille

Membres :

Mesdames

Ginette Depelteau

Marie Giguère

Messieurs

Richard Audet

Pierre Bergeron

Jacques Brisebois

Simon Campagnoli

Claude Caty

Nicolas Dufresne

Gilles Lachance

Yvan Rheault

Olivier Roberge

Charles St-Aubin

Auditeur indépendant :

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

D) GESTION FINANCIÈRE

Le Service des finances de la Ville de Montréal assurait, en 2023, la gestion financière de la Caisse commune. Le personnel de la Ville gère les placements à court terme, ainsi que la gestion des devises. Les placements en actions, en obligations et autres titres sont confiés à des gestionnaires spécialisés externes. Les valeurs sont confiées à un gardien de valeurs.

Gestionnaires internes

Richard Audet, MBA, FCSI, FICB, CTP

Directeur du financement, placement et trésorerie

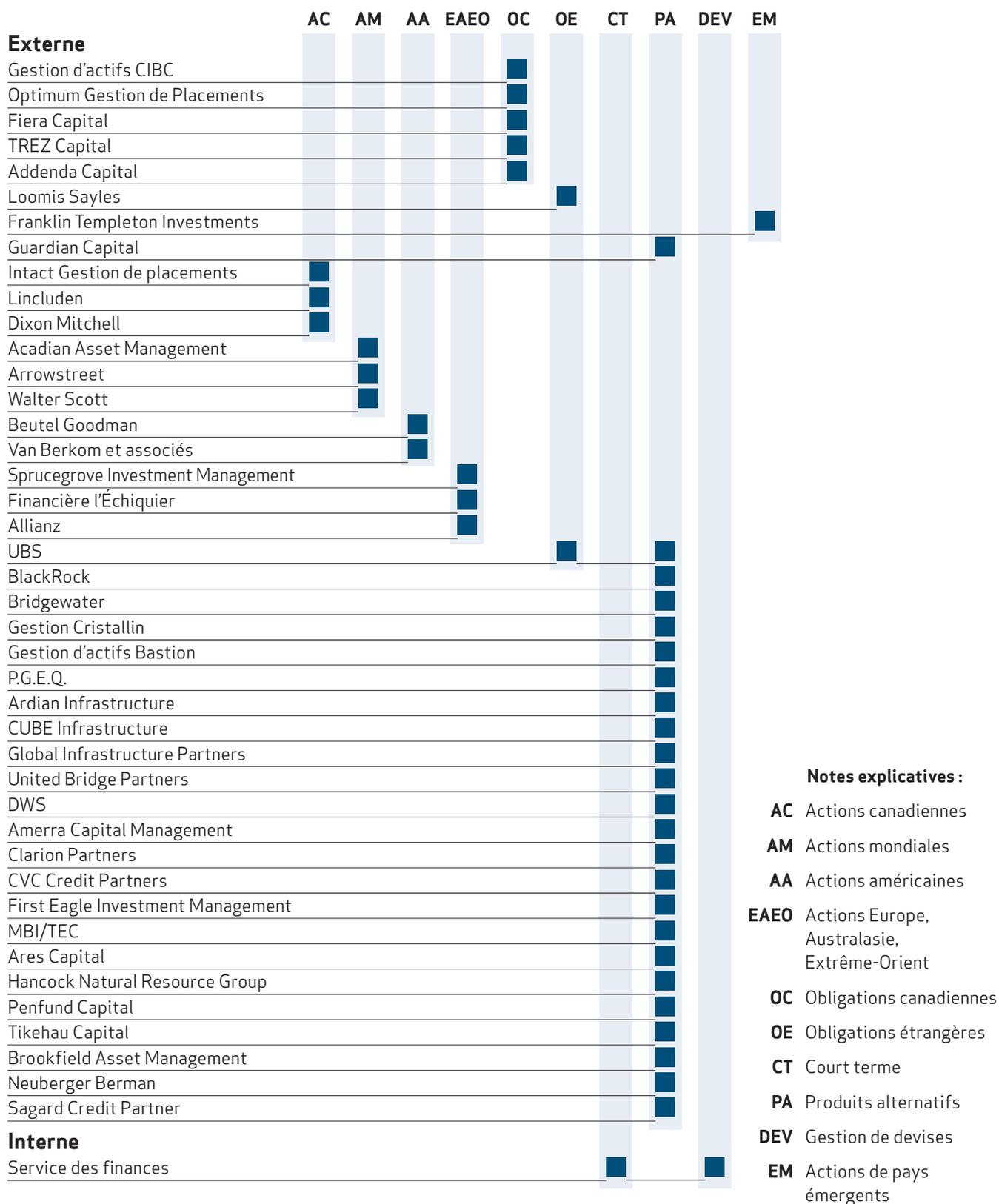
Errico Cocchi, M. Sc, CFA

Chef de division du financement, du placement et de la gestion du risque

Medhi Alani

Chargé du financement court terme

Gestionnaires



Notes explicatives :

- AC** Actions canadiennes
- AM** Actions mondiales
- AA** Actions américaines
- EAEO** Actions Europe, Australasie, Extrême-Orient
- OC** Obligations canadiennes
- OE** Obligations étrangères
- CT** Court terme
- PA** Produits alternatifs
- DEV** Gestion de devises
- EM** Actions de pays émergents

Gardien de valeurs : CIBC Mellon



Publié par la Commission de la caisse commune

Coordination de la production :

Bureau des régimes de retraite de Montréal

Division gestion de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite

Graphisme : fig. communication graphique

Photographie : Martine Doyon

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2024

ISBN 978-2-9817521-6-1

Imprimé au Canada

Montréal 